Olive à Rome remplit parfaitement ces conditions. Quant à l'odeur de myrrhe dont parlent les anciens, ce n'est ni une imagination ni une fable, comme on pourrait le croire. Suivant le même savant, aujourd'hui que l'on connaît mieux le rôle des matières colorantes et odorantes contenues dans les pierres, on a reconnu que plusieurs d'entre elles n'étaient pas absolument dépourvues de senteurs. Chez quelques-unes les effluves parfumées se manifestent par la friction, le chauffement, la simple insufflation. Les qualités de ces émanations sont, bien entendu, variées. Ainsi il en est qui ont une odeur de myrrhe. Suivant Lédelius, l'iolithe provenant des environs des bains d'Hirseberg a l'odeur de la violette et embaume les boîtes où on en renferme des échantillons.

Il en est qui, au contraire, ont une odeur fétide, comme la baryte sulfatée du filon de Brandes, en Oisans (1). D'autre part les singulières propriétés du caméléon organicominéral, dont Fournet a fait la découverte dans les argiles de Vichy, et d'Oum-Teboul en Algérie (2) expliquent très bien, certaines colorations qui sont modifiées de diverses manières et sous de faibles influences. Mais si l'on ajoute à ces données le fait de l'évaporation plus ou moins facile de ces corps à la fois tinctoriaux et odorants, qui ne sont point combinés avec les pierres, mais disséminés dans

⁽¹⁾ Sur la géologie de la partie des Alpes comprise entre le Valais et l'Oisans, Annales Soc. agric. de Lyon, t. IV, p. 105 et 483, 1841 et 1842. Echo du monde savant, t. IX, p. 226. E. Chantre, Notice historique sur la vie et les travaux de J. T. Fournet, 1870, p. 41.

⁽²⁾ Note sur le caméléon organico-minéral contenu dans les argiles schisteux, de Keef-oum-Teboul, province de Constantine. Annales des sciences industrielles de Lyon, 1865, t. III, p. 186.